

HETSL

Rapport annuel 2022

S'engager.
Au cœur de la société.

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

Hes·so

TABLE DES MATIERES

1	Message du Conseil de fondation	3
2	Faits marquants de l'année 2022	5
3	Enjeux et perspectives.....	7
4	Associations d'étudiant·e·s	9
4.1	HETSLibre en 2022	9
4.2	Alumni HETSL en 2022.....	10
5	Diplômes et prix décernés.....	11
5.1	Diplômes remis en 2022	11
5.2	Prix 2022 : les lauréat·e·s.....	14
6	Les étudiant·e·s en chiffres.....	15
7	Ressources humaines	18
8	Filières initiales et 3^{ème} cycle	19
8.1	Travail social	19
8.2	Ergothérapie.....	19
8.3	Formation Master	19
8.4	Doctorats	19
9	Unité de formation continue.....	20
10	LaReSS.....	21
11	Manifestations et réseaux de compétences.....	22
12	Bilan et comptes de résultats	23
13	Composition du Conseil de fondation	26

1 MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION

Un regard fier sur 2022

C'est avec une grande reconnaissance et beaucoup de fierté que nous vous invitons à découvrir les activités qui ont marqué la communauté de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) en 2022.

Tout en menant avec diligence et professionnalisme les missions de formation et de recherche qui lui sont confiées, avec notamment des nouveaux plans d'études cadres pour les filières Travail social et Ergothérapie, la HETSL a su appréhender un retour à la normale après une crise pandémique sans précédent. Emmenée par une Direction volontariste sous l'impulsion d'Alessandro Pelizzari, elle s'est projetée dans l'avenir.

La vision de la Haute école qui a émergé en décembre 2021 d'une réflexion participative a permis à notre Conseil de fondation, en 2022, de mandater la Direction pour mettre en œuvre des « **Nouvelles orientations** » et consolider les projets institutionnels retenus.

La HETSL a donc poursuivi ses travaux de repositionnement stratégique suite à l'annonce du Conseil d'État de concrétiser le départ de la filière Ergothérapie sur le futur Campus santé conjointement à HESAV. Pour la HETSL, cet envol de l'Ergothérapie doit être vu comme un nouveau point de départ et l'important travail de réflexion et de planification en cours devrait surtout permettre, en sus d'amortir l'impact académique, financier et logistique de la réduction des effectifs d'environ un quart d'étudiant·e·s, de renforcer notre positionnement en matière d'expertise et de formation de l'action sociale et des pratiques professionnelles.

Dans ce cadre, le Conseil de fondation a déterminé l'objectif stratégique du maintien d'un niveau d'activité au moins équivalent à l'état actuel après le départ des ergothérapeutes. Il a mandaté la Direction pour préciser sa stratégie de développement dans une feuille de route. Ces nouvelles orientations s'avèrent également particulièrement pertinentes à nos yeux pour répondre à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur social. Une augmentation des effectifs des professionnel·le·s dans ce domaine d'activité, tout comme dans l'ergothérapie en attendant son transfert, doit être considérée comme prioritaire. La HETSL se tient prête à participer activement à un tel objectif.

Dans cet esprit, notre Conseil félicite grandement les 203 diplômé·e·s 2022 pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et les 70 diplômé·e·s pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Ergothérapie. Ce sont ainsi 273 nouvelles et nouveaux professionnel·le·s qui ont pu démarrer ou poursuivre leur activité professionnelle, dont la très forte employabilité est un signe évident de la pénurie sur le marché du travail, mais aussi de la qualité de nos enseignements.

En 2022, le Conseil de fondation s'est réuni à quatre reprises les 12 avril, 30 juin, 9 novembre et 8 décembre. Outre l'adoption des nouvelles orientations, des comptes annuels, du budget, du rapport annuel et de l'analyse globale des risques, plusieurs thématiques ont été traitées par notre collège :

- Le Conseil de Fondation a pu apprécier le lancement en mai 2022 d'un Observatoire des précarités et se réjouir de la poursuite des activités, au cœur de la société, des réseaux de compétences et des pôles de développement de la HETSL ;
- Notre collège a appuyé les efforts de la Direction pour renforcer ses collaborations avec les écoles supérieures (ES) dans le canton de Vaud, et notamment l'ARPIH, l'école supérieure du domaine social à Yverdon-les-Bains ;
- Élaboré par un groupe de travail composé de représentant·e·s d'instances internes et de corps constitués via des membres du conseil représentatif (CREP), un projet de règlement interne a été préavisé positivement. Le règlement poursuit maintenant son parcours institutionnel, avant adoption et transmission au Département pour approbation ;
- Des réflexions ont également été menées sur des questions essentielles telles que la sécurité informatique ou le renforcement de nos partenariats institutionnels.

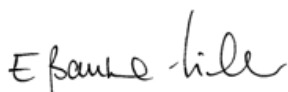
Nous félicitons ici chaleureusement la communauté HETSL, qui des étudiant·e·s, des enseignant·e·s, des chercheur·e·s, du personnel administratif et de l'équipe de Direction a su œuvrer à une bonne organisation, une communication et une confiance mutuelle pour faire rayonner notre haute école.

Nos plus vifs remerciements vont également à nos partenaires institutionnels, sur qui nous avons toujours pu nous appuyer. Nous pensons en particulier à Monsieur le Conseiller d'État Frédéric Borloz, accompagné par le Directeur général de l'enseignement supérieur, Monsieur Jérémie Leuthold, et à la Rectrice de la HES-SO, Madame Luciana Vaccaro. Notre reconnaissance va également aux membres de notre Conseil professionnel, qui tout au long de l'année a permis à la HETSL de renforcer ses pôles d'expertise, favoriser les échanges, observer les évolutions sociales et veiller à l'adéquation de nos enseignements et recherches avec les problématiques sociétales observées.

Nous vous invitons sans plus attendre à découvrir le cœur de nos activités ainsi que quelques éléments d'analyse prospective sur les évolutions qui concerneront directement les futur·e·s professionnel·le·s que nous formons. Le site www.hetsl.ch complétera le tableau en vous renseignant sur l'actualité de notre haute école et la richesse des événements proposés tout au long de l'année.

**S'engager.
Au cœur de la société.**

Au nom du Conseil de fondation,



Elisabeth Baume-Schneider

Conseillère fédérale

Présidente du Conseil de fondation
jusqu'au 31 décembre 2022



Vincent Grandjean

Ancien Chancelier de l'État de Vaud

Vice-Président du Conseil de fondation
en 2022

2 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Tout au long de 2022, la HETSL a proposé des formations de qualité de niveau Bachelor en Travail social et en Ergothérapie. Au sein de la HES-SO, la Haute école a aussi participé aux formations de niveau Master et Doctorat dans ses domaines d'expertise. Elle a été active dans la formation continue et dans la recherche et le développement, et elle a proposé des prestations de services à des organismes publics et privés.

Dans le domaine académique, les filières Travail social et Ergothérapie sont dorénavant dotées de nouveaux plans d'études cadre (PEC). Ils offrent une vision globale aux enseignements Bachelor de la HETSL. Au chapitre de la formation initiale, la HETSL s'est attelée à renforcer le positionnement de la formation pratique, pour la filière TS dans un premier temps, en exploitant davantage les retours d'expérience de terrain, en développant un dialogue privilégié avec les partenaires et en modernisant son dispositif opérationnel. Le projet vise une simplification et une optimisation des tâches automatisables, notamment pour permettre aux actrices et aux acteurs concerné·e·s de se concentrer sur les tâches offrant un accompagnement humain aux bénéficiaires.

La HETSL s'est aussi attelée à améliorer son dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s (EEE) dans le cadre d'une démarche participative. Un partenariat instauré avec le Centre de soutien à l'enseignement de l'Unil (CSE) se poursuit, sous la forme de mandats ad hoc. L'envoi et le traitement des questionnaires ont été internalisés à la HETSL au printemps 2022. En parallèle, un projet de refonte du dispositif pour la formation de base a démarré fin 2021 et se terminera à l'automne 2023, avec la participation de représentant·e·s du corps étudiant et enseignant.

Au chapitre de la formation continue, une analyse du portefeuille des formations longues a permis de documenter de manière intégrée les dimensions pédagogiques, administratives, financières et stratégiques de chaque formation. Ces outils favorisent le développement d'une gestion globale de l'offre de formation continue, avec le souci d'un meilleur alignement avec nos orientations stratégiques, d'une gestion optimisée des ressources et d'une capacité renforcée à répondre aux nouveaux enjeux.

Un des atouts principaux des HES réside dans la transversalité entre enseignement, pratique, recherche et formation continue. Dans la recherche et le développement, c'est dans cet esprit et avec l'objectif d'être en contact étroit avec les milieux professionnels et les autres Hautes écoles, que la HETSL abrite quatre réseaux de compétences. Ces derniers permettent le développement d'enseignements, de recherches et de prestations de pointe et regroupent des compétences croisées dans des champs spécifiques. En été 2022, le Collège des responsables académiques (CORE) a décidé de suivre à l'unanimité le préavis du Conseil professionnel pour la reconduction des quatre réseaux, avec quelques recommandations pour leurs développements futurs. Aussi, l'année 2022 a vu la concrétisation de l'[Observatoire des précarités](#), tout comme la mise en place de nouveaux [Pôles de développement](#).

Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement sexuel dans les études du 23 mars 2022, la HETSL a proposé une campagne commissionnée par le Rectorat de la HES-SO « Le sexisme c'est... ». C'est également en 2022 que notre école a mis à jour son dispositif de prévention et de sanction du harcèlement en mettant à jour sa directive et en mandatant une nouvelle antenne externe « personne de confiance ». À la HETSL, c'est le Groupe Respect de l'intégrité et lutte contre le harcèlement qui offre un accompagnement à toute personne qui se sentirait importunée par un comportement qui porte atteinte à sa dignité ou à son intégrité physique ou psychique.

Dans le domaine financier, logistique et informatique, l'année 2022 a été avant tout marquée par la gestion de la crise sanitaire mais aussi celle de la fin des intérêts négatifs, et le début de la crise énergétique. Les conséquences financières directes de la fin de la pandémie ont ainsi permis à l'Unité de formation continue (UFC) de reprendre ses activités et en particulier celles en lien avec les formations courtes. Le laboratoire de Recherche (LaReSS) a également pu reprendre à la normale son activité.

Les enseignements en Bachelor et Master qui en 2021 avaient été moins impactés par les mesures restent en progression au niveau du nombre d'étudiant·e·s et ceci aussi bien en Travail social qu'en Ergothérapie. Malgré le fait qu'il s'agisse de filières régulées, une augmentation linéaire des étudiant·e·s en Ergothérapie a été prévue dans le plan de développement validé par le Comité gouvernemental, et ceci pour répondre à la pénurie de personnel qualifié dans ce domaine. Concernant le Travail social, plusieurs aménagements de la régulation ont permis d'accueillir davantage d'étudiant·e·s en emploi.

Les mobilités des étudiant-e-s et des enseignant-e-s ont pu reprendre sans restriction, comme avant la pandémie.

Les risques d'une pénurie énergétique en Suisse ont poussé les prix de l'électricité ainsi que de toutes les matières premières vers le haut. Pour limiter l'impact financier, tout en s'inscrivant dans une stratégie de durabilité, la HETSL a mis en place différentes mesures d'économies d'électricité et de chauffage, dont la majorité restera pérennes. A ce jour, des solutions durables sont recherchées dans tous les domaines d'activité, et ceci se traduit aussi bien en investissant dans des équipements peu énergivores qu'en terme de stratégie et de réflexion plus globale. La Cybercriminalité reste une menace préoccupante que le Service informatique et multimédia (SIM) de la HETSL prend très au sérieux. Il a œuvré activement en 2022 sur plusieurs axes dont la sensibilisation aux utilisatrices et utilisateurs et veille régulièrement à actualiser sa politique IT tout en s'appuyant sur des expertises externes pour vérifier et palier les éventuels risques d'une attaque externe.

De la HETSL au Conseil fédéral



Mercredi 7 décembre 2022, Elisabeth Baume-Schneider est brillamment élue au Conseil fédéral. Dans son [communiqué du jour](#), la HETSL félicite chaleureusement son ancienne Directrice et actuelle Présidente du Conseil de fondation. Elle se réjouit que l'énergie et le professionnalisme déployés par Mme Baume-Schneider à la HETSL puissent dorénavant servir les intérêts de la population suisse, et en particulier celles et ceux des plus vulnérables.

La HETSL remercie chaleureusement Vincent Grandjean, Vice-président, d'avoir accepté de reprendre la Présidence ad interim.

Le mal logement en lumière



Un hébergement d'urgence autogéré a été installé par un collectif de lutte contre le mal-logement dans les jardins de la HETSL entre le 1^{er} juin et le 4 juillet 2022. La Direction de la HETSL a pu exprimer son [point de vue](#) et nouer le dialogue avec le collectif. L'occupation des jardins avait pour objectif de démontrer les besoins en termes d'hébergement d'urgence en réaction à la suppression estivale d'environ 160 places à Lausanne.

Une Table ronde organisée en septembre 2022 par la Ville de Lausanne en collaboration avec la HETSL a permis de donner une issue constructive à cette action.

3 ENJEUX ET PERSPECTIVES

La Direction se reconnaît pleinement dans le mandat que lui a confié en 2022 le Conseil de fondation et qui est explicité en préambule du présent rapport annuel. Renforcée par une nouvelle gouvernance mise en œuvre en 2021, la HETSL se réjouit d'avoir pu mener ses missions dans de bonnes conditions en 2022, et ce malgré plusieurs facteurs exogènes qui ont fortement impacté son activité :

- **Pandémie de COVID-19**

Dès mars 2020, le COVID-19 avait obligé la HETSL à revoir radicalement son fonctionnement afin de permettre aux étudiant·e·s de poursuivre leur cursus de formation à distance dans les meilleures conditions possibles, en garantissant la protection de la santé de l'ensemble de la communauté. Ce n'est qu'à la rentrée académique de septembre 2021 que le présentiel a repris ses droits, avec toutefois l'obligation de disposer d'un certificat COVID. La mesure, qui avait été accompagnée par une proposition de tous les enseignements en comodal, exception faite pour certains ateliers pratiques, a pu être abandonnée au début de l'année 2022, avec le retour à une vie normale sur les bancs de l'école.

- **Départ de la filière Ergothérapie**

Le transfert de la filière, imposée à la HETSL, nécessite depuis le début des travaux en 2020, une mise à disposition conséquente de ressources de projet du côté de la HETSL. Ce qui conjointement avec HESAV a été nommé le projet « Symbiose » se décline en effet par un nombre important de Groupes de travail, à la fois académiques, financiers et administratifs qui mobilisent le personnel de la HETSL à tous les étages. Jusque-là, les coûts de cet investissement, nécessaire pour garantir à nos collègues ergothérapeutes un transfert dans les meilleures conditions, ont été solidairement portés par la HETSL. Cette situation nécessite un rééquilibrage pour qu'elle ne grève pas le développement de notre Haute école. L'engagement du canton est d'autant plus nécessaire que d'importants coûts sont à prévoir à l'avenir, que la HETSL ne saura assumer (notamment en vue de la probable liquidation partielle de la caisse de pension de la HETSL et des mesures transitoires à financer).

- **Pénurie de personnel qualifié et « Nouvelles Orientations »**

La HETSL s'engage fortement à l'échelle cantonale pour répondre aux difficultés de recrutement des institutions, en particulier dans les établissements socio-éducatifs, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans des institutions en lien avec la crise migratoire où des équipes en sous-effectifs doivent gérer un nombre croissant de bénéficiaires de plus en plus vulnérables. À cela s'ajoute que dans le canton de Vaud, les conditions d'emploi, moins favorables que dans les cantons voisins, entraînent un fort turnover du personnel qualifié, voire un abandon des métiers du social. Dans ce contexte, des « Assises du social » sont prévues d'ici l'automne 2023 pour établir un état des lieux de ces problématiques, en collaboration avec les partenaires sociaux et les Directions générales concernées (Cohésion sociale, Enfance et Jeunesse, Enseignement supérieur). Un important travail de sensibilisation est ainsi en cours sur sol vaudois, en étroite concertation avec les autres Hautes écoles vaudoises confrontées à des situations de pénuries. Au niveau du Domaine Travail social de la HES-SO, une enquête a été lancée pour mieux identifier les champs d'activité et le type d'institutions du secteur social touchés par la pénurie ; cette enquête est complétée dans le canton de Vaud par un projet piloté par la DGCS, « Analyse prospective des besoins en personnel dans le domaine social – ProsPer ».

Dans ce cadre, le Conseil de fondation a défini quatre axes de développement de la Haute école, une feuille de route qui sera opérationnalisée en 2023 et 2024 sous le titre de « **Nouvelles orientations** » avec les objectifs suivants :

- **Enseignement : une offensive de qualification tout au long de la vie**
 - Réformer ou abroger le processus de régulation et augmenter les quotas d'admission ;
 - Augmenter la flexibilisation des cursus en formation initiale et continue et développer la perméabilité des cursus ;
 - Différencier l'offre des thématiques et compétences enseignées dans la formation initiale et continue, avec une augmentation possible de l'activité de cette dernière.
- **Recherche et prestations de service : des domaines d'expertise au cœur de la société**
 - Proposer de nouvelles prestations pour les professionnel·le·s, les équipes et les institutions.

Dans l'immédiat, et pour pallier les situations les plus urgentes, la HETSL prévoit une progression du quota à l'admission de 20 étudiant·e·s en Travail social en 2024 et étudie la possibilité d'une augmentation de 20 étudiant·e·s supplémentaires par année académique d'ici 2026, pour autant qu'une augmentation budgétaire correspondante soit accordée par le canton. Le nombre d'étudiant·e·s en Ergothérapie a quant à lui déjà progressé. Pour les deux filières, des efforts sont actuellement entrepris conjointement avec nos partenaires pour augmenter le nombre de places en formation pratique. En même temps, des travaux ont démarré pour rendre nos cursus en formation initiale et continue plus flexibles et perméables, permettant d'accueillir un plus grand nombre de personnes ayant des parcours atypiques, en lien avec les besoins du marché du travail, et en étroite collaboration avec le Rectorat et le domaine Travail social de la HES-SO. Ces travaux sont accompagnés par une réflexion sur les possibilités d'utilisation des locaux d'enseignement au sein de la HETSL déjà fortement sous tension.

- **Montée en puissance des ES**

Au vu de l'évolution sociétale, avec un accroissement des besoins sociaux, d'autres acteurs de la formation tertiaire se positionnent, et notamment les Écoles supérieures (ES), avec des stratégies concurrentielles parfois offensives envers les HES. Ainsi, ESSIL et ESEDE ont décidé d'ouvrir en 2023 une filière d'animatrice et animateur communautaire, nouvelle filière d'étude qui n'existait pas à ce jour en Suisse romande. La HETSL saisit cette situation comme une opportunité pour revoir son positionnement envers les ES et s'engage notamment, avec l'ARPIH d'Yverdon, à créer et compléter l'offre de formation existante avec une approche plurielle et intégrée, ainsi qu'à améliorer les passerelles entre les différentes voies d'apprentissage.

En guise de conclusion à cette partie prospective, la HETSL réitère sa volonté d'ancrer davantage son action au cœur d'une société marquée par une crise sans précédent. Les métiers du travail social et de la santé ont un rôle majeur à jouer dans cette période. Et il y a fort à parier que les politiques publiques devront se réformer pour faire face aux effets à moyen et long terme de cette période de pandémie. Des problèmes sociaux inédits vont apparaître, avec une nécessaire adaptation des interventions publiques et professionnelles.

Au nom de la Direction,



Alessandro Pelizzari
Directeur de la HETSL

4 ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT·E·S

Plusieurs associations proposent aux étudiantes et aux étudiants de la HETSL des espaces d'échanges afin de s'enrichir mutuellement et vivre une expérience de partage. Elles se présentent à l'adresse www.hetsl.ch/campus.

4.1 HETSLibre en 2022

Cette année académique a été importante pour l'association, de gros événements ont été planifiés et l'association a voulu soutenir les projets de notre communauté estudiantine.

Tout d'abord, nous avons débuté l'année avec l'arrivée de nouvelles et nouveaux membres de première année. Il y a également eu quelques départs pour nos chères et chers troisièmes années à qui nous souhaitons une bonne continuation dans le domaine professionnel et la suite de leurs parcours.

Nous avons ouvert le bal en organisant un apéro festif afin de faire connaître l'association des élèves, le 6 octobre 2022. Dans le même temps, nous avons planifié notre Assemblée Générale et procédé aux démissions et aux élections de nouvelles et nouveaux membres à différents postes de l'association.

Cette année fût aussi marquée par la participation de membre dans l'élaboration et la construction de la HES Party du 17 novembre 2022 et la seconde le 4 mai 2023 au sein du D ! Club. Plusieurs points de ventes de prélocactions ont été organisés, tout au long de l'année académique, au sein de l'école afin de proposer cette soirée à l'ensemble de la communauté estudiantine.

Nous avons également organisé un tournoi de babyfoot le 11 mai 2023 qui a su ravir et mettre en contact les différentes volées entre-elles. Ce tournoi a rassemblé une dizaine d'équipes. Participant·e·s comme spectateurs·trices étaient ravis de ce championnat amical. L'organisation fût saluée, comme les croquemonsieurs furent dévorés.

Puis, la HETSLibre a soutenu financièrement un projet d'envergure. Nos membres ont soumis un projet hors-association, le « Week-end hors-murs » qui s'est tenu le week-end du 24 au 26 mars 2023 dans le village de Chandolin (VS). La rencontre entre les différentes volées a permis à l'ensemble du groupe d'échanger sur la formation au sein de la HETSL. Ces rencontres furent bénéfiques, plus particulièrement pour les 1ère années qui purent apprendre des 2ème et 3ème années de leurs expériences au sein de l'école. L'association a souhaité participer financièrement à ce projet. L'organisation et le lieu choisis ont su séduire les participant·e·s. Il est cependant bon de noter de revoir à la baisse le nombre de places disponibles pour une éventuelle seconde édition.

Nous nous sommes également fait approcher par le Collectif féministe qui nous a demandé une participation financière dans le cadre de leur journée pour la « grève féministe du 14 juin 2023 ». Nous leurs souhaitons une belle journée et qu'elle puisse être un succès pour leur travail militant.

Enfin, le plus gros événement de la HETSLibre se déroulera le 2 juin 2023, le tant attendu Festi'Libre. Nous espérons que cet événement saura ravir notre communauté et nous serons ravie de partager avec vous une petite coupe.

La suite s'annonce magnifique pour l'association. Une nouvelle équipe et des idées plein la tête, nous ne manquerons pas de surprendre les étudiant·e·s une fois encore lors de l'année académique suivante.

Informations sur www.hetsl.ch/campus/hetslibre

Au nom du comité,
Jérémy Duché

4.2 Alumni HETSL en 2022

Les Alumni sont présent·e·s à la HETSL depuis de nombreuses années mais les Alumni c'est quoi? Ce drôle de nom vient du latin alumnus qui signifie élève. C'est utilisé communément pour désigner les associations d'anciens élèves. Ainsi, on retrouve des associations Alumni dans quasiment toutes les universités.

Le but de notre association est de rassembler les ancien·ne·s élèves de la HETSL. Avec l'idée d'échanger entre nous pour co-construire en fonction de nos expériences, de réfléchir sur l'avenir du travail social ou simplement de se rencontrer.

En novembre 2021, avait eu lieu la dernière assemblée générale. La soirée a été animée par une table ronde où nous avons été honoré·e·s de la présence de l'ancien conseiller d'État M. Pierre-Yves Maillard. Nous avons pu échanger sur l'impact du Covid sur les jeunes et les familles.

À la suite de cette rencontre, l'ancien comité qui a œuvré durant des années à la tête de l'association, a passé la main. Aujourd'hui, nous avons 100 membres et 5 personnes dans le comité, motivées par la vie associative et la richesse du travail social. Nous tentons de mettre du sens à cette association pour vous et nous. À l'affût de nouvelles idées et dans l'espoir de développer des projets, nous vous attendons pour nourrir notre mouvement.

Lors de l'AG du 24 novembre 2022, nous avons invité une intervenante du Sleep In et un travailleur social de la Marmotte. Pour un échange et un débat sur les nouvelles précarités. Ces travailleurs sociaux nous ont relayé les besoins actuels de leurs usagers. Par exemple le cumul de problématiques, le grand âge et le sans-abrisme (le profil du bénéficiaire).

L'association a un rôle à jouer en tant que passerelle entre les travailleurs sociaux et la HETSL. La HETSL doit être attentive à quel professionnel la société a besoin.

Les membres actuels du comité : Alicia Tagliaferri (Présidente), Johnson Bastidas (vice-président), Marco Caffaro (secrétaire), Sarah Seri (trésorière), John Kokouda Afanou (membre)

Pour rejoindre l'association écrivez-nous à alumni@hetsl.ch

Au nom du comité,
Johnson Bastidas et Sarah Seri

5 DIPLÔMES ET PRIX DÉCERNÉS

5.1 Diplômes remis en 2022

La HETSL félicite ses 273 diplômé·e·s pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie en 2022. Grâce au soutien de ses partenaires, la HETSL a également remis sept prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. Une [belle cérémonie](#) a été organisée le 1^{er} décembre en présence des diplômé·e·s 2022 et de leurs proches.



[Retour de la soirée en vidéo](#)

Diplômé·e·s Ergothérapie (70)

Sabine Abouchar, Hannah Aeschlimann, Cindy Baechler, Lucie Barbier, Pauline Biselx, Maève Blaser, Margot Bodmer, Célia Bonny, Lauriane Broquet, Gwenola Christen, Lou Cléménçon, Manon Clerc, Louisa Coppey, Céline Dafflon, Maëlle Daridon, Sophie Anaïs Debonneville, Lorraine Derivaz, Elena Marie Di Bernardo, Cathia Ducrest, Fanny Duvoisin, Laurent Ferrero, Eugénie Gaibrois, Tania Geiser, Emilie Girolamo, Nine Graells, Lisa Grütter, Nathan Guye, Thaïs Judith Lucie Hofer, Aurore In-Albon, Nadja Jähn, Mara Jeker, Sophie Jolidon, Sarah Junger, Danaé Lila Klarer, Emilie Koenitzer, Andrea Kuhn, Andréa Lagger, Florine Louis, Lydie Margueron, Garance Métrailler, Kim Alexandra, Mathilde Moennoz, Victoria Mohler, Justine Monnerat, Romane Monney, Morgane Monney, Marion Mottier, Anne-Marie Nell, Laura Neubauer, Jenny Niederhäuser, Marina Oulevey, Estelle Pasche, Léa Pernet, Charly Gabriel Rattin, Amélie Rérat, Stella Rocha da Silva, Marine Rosière, Loïc Roux, Marion Ryckx, Justine Savary, Lisa Schmäh, Sophie Schmutz, Elisa Steiger, Léonie Steullet, Tristan Würsch, Priscille Bonjour, Nora Guye-Bergeret, Manon Repond, Estelle Jaquet, Margaux Jungo, Estelle Gentizon.

Diplômé-e-s Travail social, orientation animation socioculturelle (29)

Semean Antico, Emilie Antonucci, Leana Avantaggiato, Enia Bernasconi, Julie Bruehart, Céline Buffet, Edward Campos, Alix Capt, Marie Cardis, Romane Carmine, Lara Chevalley, Thibault Decreuse, Bryan Fiorello, Sacha Gaillard, Thomas Gaillard, Agnese La Rocca, Orlane Leuba, Jérôme Maquelin, Léonard Milloud, Bellinda Müller, Lydia Namuli Pernet, Léo Piguet, Loana Pittet, Stella Tahina Rabemanantsoa, Claudine Rubattel, Nina Sturny, Evelyne Veyre, Salomé Werly, Lydia Zanuttini.

Diplômé-e-s Travail social, orientation éducation sociale (133)

Erika Alcivar, Justine Allimann, Carole Amaudruz, Kevin Andres, Elodie Annaheim, Justine Ansermet, Malivia Are, Rodolphe Balmer, Vincent Béguin, Léa Bertholet, Zoé Bertschi, Amélie Besse, Silvia Bianchi, Ana Rita Bicho, Thomas Blanchet-Nicoud, Mathilde Blanchut Galiñanes, Mélanie Blanco Veloso, Charlotte Boada, Sara Galiléa Bossert, Avdulla Breznica, Camille Bron, Mélissa Bühler, Laura Calo, Cindy Aïssata, Camara, Marjolène Carrière, Syrielle Caruso, Leslie Chamorro, Cyrille Charmillot, Audrey Chételat, Quentin Colombo, Manon Commergnat, Axelle Conus, Daniela Da Costa Correia, Meg Da Silva, Justine de Kerchove, Ines de La Torre, Orane de Watteville, Joana Dias Silva, Tania Dos Santos Ferreira, Leila Drollinger, Marie Dubey, Delphine Durussel, Nour El-Hout, Annaelle Karise Sloane Eteme, Anouk Fafard, Nyssia Fama, Michèle Fontanellaz, Claire Fries, Giulia Fromageat Letizia Frund, Louane Fumeaux, Elia Gallou, Laure Garin, Soane Gatard, Adèle Gelin, Ivana Gérard, Joanie Gerber, Johana Germann, Alexia Giannini, Matilde Gossin, Céline Graf, Sophie Guerrero Ruiz, Yness Hamdi, Cyril Hänggi, Elodie Hanlon, Stéphanie Hasler, Michael Horsley, Aline Iglesias Padin, Natascha Ingebrand, Aurélie Isaaq, Audrey Jacquat, Martin Jaquemet, Ivana Josipovic, Andrea Lamanna, Audrey Lefebvre, Jessica Lepri, Barbara Lopes Ferraz, Leticia Lopez, Annouck Loup, Bozica Maksimovic, Nikolija Maksimovic, Yoan Maradan, Gregory Marendaz, Sophie Mathieu, Valérie Maury, Celina Menghi-Niccolini, Célia Mennet, Alisson Merminod, Hélène Mietta, Aurel Monnier, Joaquim Monte, Maude Morand, Océane Mury, Samantha Nekoca, Noémie Notz, Joana Pereira, Cédric Pfister, Sophie Piguet, Marta Pina, Laureen Pittet, Clara Poletto, Jean-Victor Pradeau, Violaine Rallu, Ashley Ramseier, Constance Rappaz, Christelle Robert, Noé Rodriguez, Lina Margarita Romano, Tania Roth, Abigail Roy, Lisa Rubiloni, Alan Samah, Céline Santos Antunes, Samantha Seymour, Celia Staffieri, Joachim Struck, Anissa Sujito, Sonia Vaz Borges, Ildy Veliz Guerra, Malika Vicini, Sarah Villard, Marc Villars, Natacha Viola, Mouhanna Voisard, Lou Volery, Martin Vuillème, Alizée Vulcan, Fanny Wagner, Déborah Wagnière, Héloïse Wicki, Dylan Wirth, Prisca Zoell, Célié Zwahlen.

Diplômé-e-s Travail social, orientation service social (41)

Enkeleta Ahmetaj, Fabienne Bieri, Marion Blant, Brenda Bouzas Cajas, Sonia Rolande Guissi Burkhalter-Gosse, Orlane Burnier, Céline Chabloz, Lorène Chételat, Céline Cuérel, Mathilde Dumoulin, Garance Lara Eymond-Griffon, Jessica Fernandez, Audrey Fuhrer, Sylvie Gentil, Franciska Granada, Pauline Gros, Céline Guillochon, Rana Hytem, Pamela Mayala, Julien Mbaïminan, Guillaume Mertenat, Sabrina Métraux, Chloé Moreillon, Annaline Mosimann, Hawa Moussa, Emma Perez Nieto, Jeanne Pillevuit, Ornella Marie Portacci, Giorgia Quartaroli, Sivananda Rossel, Laura Ruggiero, Roxanne Saunier Mambimbi, Benie Soki, Lara Stanca, Zeina Takache, Olivia Ri Chun Tan, Omayma Toro Olguin, Ana Filipa Trigo Jaime, Laura Walpen, Serge-Allen Willommet, Maureen Zimmermann.

1 arbre 1 diplômé·e

En guise de cadeau, la HETSL a offert un arbre à ses diplômé·e·s lors de la cérémonie de remise des diplômes le 1^{er} décembre. Elle leur a ainsi proposé de s'engager au cœur de la société... et contre le changement climatique. 273 arbres ont été plantés, avec 71 tonnes de CO2 absorbées en moyenne. Le projet se situe dans la région de Akamura, à l'ouest du Kenya.



[Reboiser pour plus de biodiversité](#) : 273 arbres ont été plantés au Kenya pour autant de diplômé·e·s en 2022 !



Alessandro Pelizzari, Elisabeth Baume-Schneider et Christine Pirinoli félicitent une diplômée.

5.2 Prix 2022 : les lauréat-e-s

Grâce au soutien de ses partenaires et donateurs, la HETSL a remis sept prix en 2022 à des diplômé-e-s en guise de reconnaissance d'une excellence particulière.

Prix AVASAD - Ergothérapie :

Marion Ryckx et **Tristan Würsch** pour leur travail « Faire face à une clientèle avec un projet suicidaire dans un contexte législatif favorable au suicide assisté ».

Prix AVASAD - Travail social :

Delphine Durussel et **Jeanne Pillevult** pour leur travail « Les enjeux de la reconfiguration du domicile pour les personnes âgées ».

Prix Fondation Bellet :

Anouk Fafard pour son travail « Protéger les enfants et soutenir leur participation : une conciliation impossible ? ».

Prix Claude et Monique Pahud :

Célia Bonny pour ce prix remis chaque année à un-e étudiant-e particulièrement méritant-e pour la qualité de son travail tout au long de ses études.

Prix Croix-Rouge vaudoise :

Lorraine Derivaz, **Estelle Gentizon** et **Lydie Margueron** pour leur travail « Création d'un moyen d'évaluation continue mesurant la satisfaction des personnes proches aidantes ayant participé au programme PAuSES ».

Prix Eben-Hézer :

Silvia Bianchi et **Laureen Pittet** pour « L'accessibilité à la documentation sur la prévention et la promotion de la santé par les personnes présentant une déficience intellectuelle ».

Prix Pro Senectute Vaud :

Abigail-Léa Roy et **Olivia Tan** pour leur travail sur « La colocation intergénérationnelle ».

Prix Pro Senectute Vaud :

Malika Vicini et **Salomé Werly** pour leur travail sur « La sociabilité des personnes âgées en milieu rural ».

Prix Anne-Marie Rollier :

Cathia Ducrest reçoit ce prix décerné chaque année à un-e étudiant-e en Ergothérapie qui a démontré des qualités particulières lors des cours de techniques professionnelles et également durant ses deux stages de formation pratique.

6 LES ÉTUDIANT·E·S EN CHIFFRES

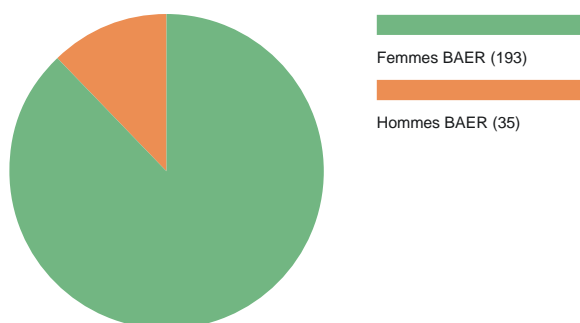
Étudiantes et d'étudiants en filières initiales (Bachelor)

			2021	2022
Nombre d'étudiant·e·s	Par filière	Filière Travail Social	687	682
		Filière Ergothérapie	237	228
	Par genre pour le Travail Social	Femmes	514	483
		Hommes	173	199
	Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	202	193
		Hommes	35	35
	Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	560	538
		Temps partiel	43	45
		En emploi	84	99
	Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	237	228
Total du nombre d'étudiant·e·s			924	910
Nombre d'étudiant·e·s en 1^{ère} année¹	Par filière	Filière Travail Social	216	215
		Filière Ergothérapie	67	76
	Par genre pour le Travail Social	Femmes	160	148
		Hommes	56	67
	Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	56	67
		Hommes	11	9
	Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	184	175
		Temps partiel	15	8
		En emploi	17	32
	Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	67	76
Total			283	291
Nombre de diplômé·e·s	Par filière	Filière Travail Social	180	204
		Filière Ergothérapie	44	60
	Par genre pour le Travail Social	Femmes	123	167
		Hommes	57	37
	Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	40	57
		Hommes	4	3
	Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	151	174
		Temps partiel	12	6
		En emploi	17	24
	Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	44	60
Total			224	264

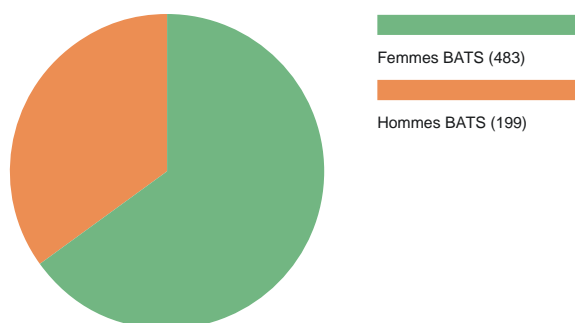
¹ L'écart avec le nombre d'admis est dû à des redoublements (2) pour la filière Ergothérapie. Pour la filière Travail Social l'écart est dû à des redoublements (6), des étudiant·e·s admis·e·s d'office car possédant 60 ECTS d'équivalence (6) et des étudiant·e·s ayant effectué leur processus d'admission dans une autre HETS (22)

Rapport annuel 2022

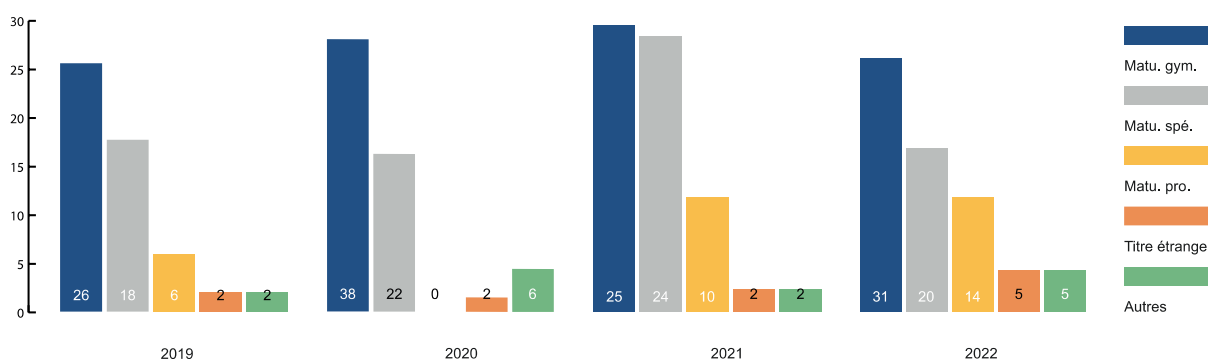
Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BAER



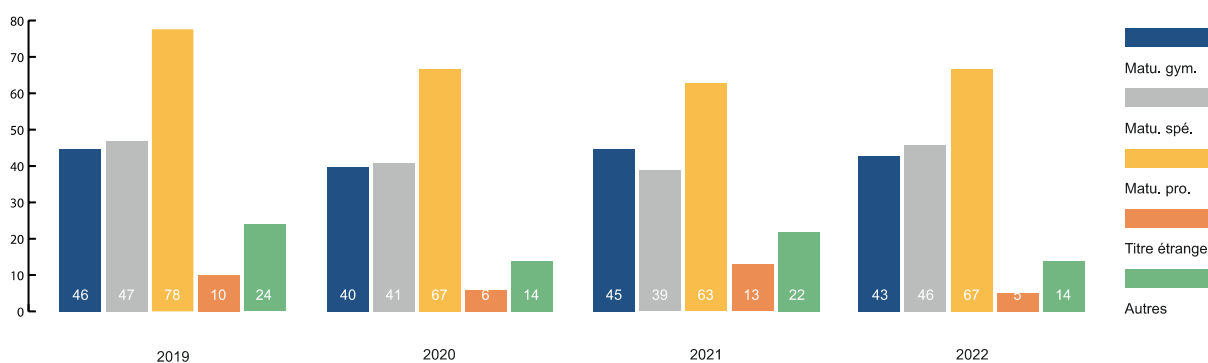
Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BATS



Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en ergothérapie par voie d'accès



Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en travail social par voie d'accès



Étudiantes et étudiants en formation continue

En 2022, l'Unité de formation continue a accueilli près de 1800 participant-e-s à des formations DAS et CAS, des formations certifiantes HETSL et des formations courtes. Focus chiffré.

	étudiant-e-s	diplômé-e-s
Diploma of Advanced Studies (DAS)		
DAS en art-thérapie	25	9
DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	24	20
Certificate of Advanced Studies (CAS)		
CAS en case management	20	
CAS en curatelles d'adultes	52	
CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	118	30
CAS de médiatrice et médiateur culturel	50	23
CAS de praticienne et praticien formateur / VD	299	105
CAS en prévention des phénomènes de harcèlement – intimidation entre pairs	33	15
CAS en santé mentale et psychiatrie sociale	27	2
CAS interprofessionnel en addictions	42	20
Formations courtes (par catégorie)		
Cadres et responsables	100	
Enfance et adolescence	280	
Enjeux de société et intervention sociale	20	
Modèles et méthodes de référence	163	
Posture et technicité professionnelle	417	
Santé mentale	98	
Formations avec certificat HETSL		
Formation de pairs praticiens en santé mentale	17	
Formation de codeuse / codeur en langue parlée complétée	21	

7 RESSOURCES HUMAINES

A la HETSL, 190 personnes font la vie la Haute école. Les collaboratrices et collaborateurs du personnel d'enseignement et de recherche (PER) comprennent :

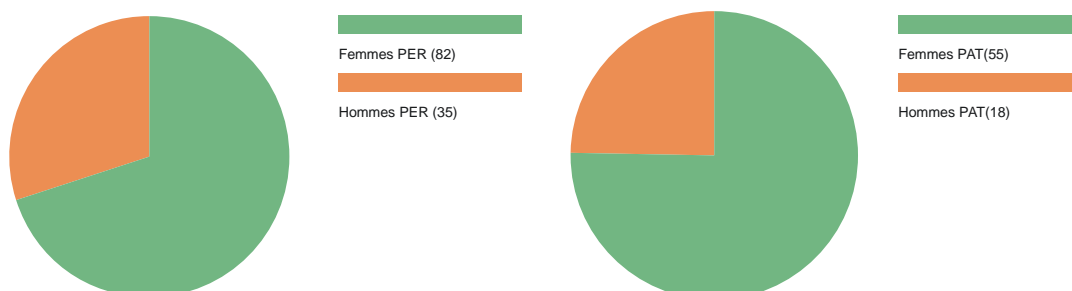
	Nombre	EPT
Professeur·e-s HES ordinaires	9	8,65
Professeur·e-s HES associé·e-s	28	26,45
Maîtres d'enseignement	29	22,85
Adjoint·e-s scientifiques	7	5,20
Assistant·e-s HES d'enseignement	16	14,60
Assistant·e-s réseaux de compétences	4	3,40
Collaboratrices·teurs scientifiques	21	13,20
Doctorant·e-s FNS	3	3,00
Total femmes	82	66,90
Total hommes	35	30,45
Total	117	97,35

Les collaboratrices et collaborateurs du personnel administratif et technique (PAT) sont réparti·e-s dans différents services :

	Nombre	EPT
Direction	4	4,00
Administration générale	5	3,50
Administration de l'Unité de formation continue	8	6,00
Administration recherche et prestation de service	4	2,50
Bibliothèque	8	5,20
Service communication	3	2,70
Réception	3	1,50
Service d'admission et de gestion des études	12	9,10
Service financier	6	4,80
Service informatique et multimédia	7	6,50
Service intendance	7	5,60
Service des ressources humaines	3	2,10
Unité amélioration continue et projets	3	1,50
Total femmes	55	38,40
Total hommes	18	16,60
Total	73	55,00

Un réseau d'environ 900 vacataires contribue à la qualité de l'enseignement, partageant les expertises et expériences des milieux professionnels. Dans le domaine des RH, la HETSL révisé les directives liées au règlement du personnel. Un nouveau pôle santé et prévention a remplacé la commission santé et la directive sur le perfectionnement du personnel a été révisée. Un poste de responsable de la réception a été créé ainsi qu'une unité administrative à part entière.

Répartition des membres du PER par genre en 2022 Répartition des membres du PAT par genre en 2022



8 FILIÈRES INITIALES ET 3^{ÈME} CYCLE

8.1 Travail social

La filière **Travail social** a poursuivi la mise en œuvre de son [plan d'études cadre](#) (PEC). Lancé en 2020 par la HETSL et la HETS du Valais, le PEC met davantage l'accent sur les compétences transversales aux trois métiers historiques du travail social : service social, animation socioculturelle et éducation sociale. Une [nouvelle maquette web](#) présente depuis janvier 2023 les contenus de la formation ainsi que les actrices et acteurs concerné-e-s et les recherches en lien avec les enseignements. Cet espace pourra s'avérer un outil précieux pour les étudiant-e-s, les partenaires terrain, les enseignant-e-s et toutes les personnes intéressées. S'agissant de l'élaboration du Plan d'études cadre 2022 pour le Master of Arts HES-SO en Travail social (PEC 22 MATS), la HETSL y participe activement.

Au départ d'André Antoniadis, le Décanat TS a été rejoint par Isabelle Csupor, Vice-doyenne responsable cursus de la filière Travail social.

8.2 Ergothérapie

La filière **Ergothérapie** a elle aussi construit son [nouveau plan d'études cadre](#) (PEC), avec une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2022. Le PEC offre une vision globale de la formation et de son organisation et propose aux étudiant-e-s qui s'engagent dans ce cursus d'acquérir les compétences professionnelles correspondantes et d'accéder aussi à une formation Master. L'interprofessionnalité est au cœur du dispositif, tout comme les questions en lien avec l'urgence climatique. Sur le plan pédagogique, les formations sont caractérisées par des périodes en immersion dans des milieux de travail. Ces derniers ont été largement consultés lors de l'élaboration du PEC, tout comme les jeunes diplômé-e-s de la HETSL.

8.3 Formation Master

Le **Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS)** est géré par le Rectorat de la HES-SO et porté par ses quatre Hautes écoles de Travail social (HETS). Il est organisé en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant-e-s de la HETSL y sont impliqué-e-s dans la responsabilité et l'assistanat de modules, dans la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le **Master en Sciences de la santé** est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

42 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2022 selon le détail ci-dessous

Master TS : 1 Adj. Scientifique, 3 Assist-HES, 7 Collab. Scientifiques HES, 1 ME, 9 PA et 9 PO
Master Santé : 1 Assist-HES, 6 ME, 6 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école.

8.4 Doctorats

9 professeur-e-s ordinaires et 3 professeur-es associé-es de la HETSL (co-)dirigent 20 thèses, en partenariat avec HEU suisses (Université de Neuchâtel, Université de Genève et Université de Lausanne), ainsi qu'avec des hautes écoles en France, au Portugal, en Suède, au Canada, au Cameroun, au Sénégal et au Liban :

Marc-Antoine Berthod (PO) - Martine Bertrand Leiser (PO) - Oana Ciobanu (PO) - Julie Desrosiers (PA)
Caroline Henchoz (PO) - N'Dri Paul Konan (PA) - Morgane Kuehni (PO) - Nicolas Kühne (PO)
Dominique Malatesta (PO) - Hélène Martin (PO) - Stéphane Rullac (PO) - Aline Veyre (PA)

Parmi ces 20 thèses, 10 sont réalisées par des collaborateurs et collaboratrices de la HETSL (sept assistant-e-s HES, deux doctorantes FNS et un maître d'enseignement) :

- Rebecca Bendjama : « Analyse logico-discursive des argumentations de déconstruction dans la revue suisse romande l'émiliE : les préconstruits culturels à l'épreuve de la critique féministe »
- Mathilde Berger : « Suivi ambulatoire de l'activité physique des personnes lombalgiques chroniques »
- Romain Bertrand: « Exploring the life as a couple when one partner has a degenerative disease: an occupational perspective »
- Luna Dones: « Happiness and wellbeing among older migrants and natives: Meanings of and strategies developed to achieve happiness »
- Emmanuelle Guillaume-Gentil « Socio-anthropologie de la corpulence durant la grossesse et le post-partum »
- Aurélie Masciulli : « Quand le ou la proche devient un-e endeuillé-e : vécu personnel et prise en charge institutionnelle de la transition vers le deuil dans les situations palliatives »
- Cécilia Mathys : « Grande vieillesse et trajectoires de fin de vie en contexte migratoire : une perspective de genre »
- Romain Papaevangelou : « Impact sur les pratiques des professionnel-le-s des logiques qui sous-tendent l'évaluation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle »
- Valentine Perrelet : « Prioriser les interventions de soutien à déployer pour accompagner le processus d'inclusion des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme en milieu scolaire dans le cursus obligatoire en suisse »
- Julie Tiberghien : « Une promesse d'efficacité et d'objectivité : enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux »

Monika Piecek, qui a réalisé sa thèse en tant que doctorante FNS puis collaboratrice scientifique (financée par une bourse du domaine Travail social), a obtenu sa thèse en 2022.

9 UNITÉ DE FORMATION CONTINUE

Formations postgrades HES-SO (MAS-DAS-CAS), formations certifiantes HETSL, formations courtes ou encore formations sur mandats et interventions en institutions, l'offre de l'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a été riche et variée en 2022. La fréquentation élevée et la satisfaction des différent-e-s professionnel-le-s inscrit-e-s dans les dispositifs de formation de l'UFC sont la démonstration à la fois de la qualité de son offre, mais aussi de la pertinence des thématiques proposées en regard des besoins des terrains des domaines du travail social et de la santé.

Les récents choix institutionnels de la HETSL, avec la création d'un conseil professionnel et de nouvelles commissions aux études en travail social et en ergothérapie, contribuent grandement à un renforcement des liens de l'UFC avec les terrains. La transversalité mise en œuvre au sein de la HETSL assure aussi plus de cohérence entre la formation initiale et la formation continue et la recherche, ce qui permet à la HETSL de faire évoluer ses dispositifs de formation et de faire de nouvelles propositions.

En 2022, l'UFC a travaillé à la mise en place d'un nouveau CAS en protection de l'enfance et de la jeunesse, destiné dans un premier temps aux professionnel-le-s travaillant dans les différents offices régionaux de protection des mineur-e-s. Si différentes formations existent déjà en Suisse romande sur ce thème, la formation proposée a été élaborée en étroite collaboration avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et les professionnel-le-s de ce domaine afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de formation et aux enjeux spécifiques de la protection des mineur-e-s et de la jeunesse. Le premier module de cette formation a commencé en 2022 et a fait l'objet d'une évaluation en profondeur pour permettre la poursuite de la modélisation de ce cursus de formation et d'identifier au plus près la réalité des besoins et de ce qui doit faire l'objet de contenus de formations spécifiques utiles et indispensables aux pratiques quotidiennes des intervenant-e-s de la DGEJ. Ce travail de modélisation nécessite de nombreuses consultations, des phases de validation des contenus proposés, et parfois aussi des remises en question. Il s'agit d'une construction pédagogique fine et sensible, dont l'élaboration prend du temps, afin d'être en mesure de proposer une formation qui fasse sens et soit utile à celles et ceux qui dans leurs fonctions sont confronté-e-s à la dure et parfois violente réalité du domaine de la protection des mineur-e-s du canton de Vaud.

Les formations en gestion d'équipe et conduite de projet, sont des cursus qui rencontrent toujours autant de succès que ce soit dans la version CAS ou certificat HETSL dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance.

Les besoins de formation des cadres des institutions sont si importants que l'UFC multiplie les volées de formation proposées dans ce domaine pour faire face aux demandes des terrains et à la nécessité de former des cadres ayant des compétences reconnues dans ce domaine, en capacité de faire face aux multiples défis qui se posent dans les organisations du travail social et de la santé mais aussi dans les structures d'accueil de l'enfance, de la petite enfance et du parascolaire. A ce niveau, l'UFC joue pleinement son rôle de proposer des offres de formation continue répondant aux besoins des terrains.

L'offre de journées de formation courte s'actualise chaque année avec de nouvelles propositions utiles aux professionnel-le-s concerné-e-s et servant à l'amélioration de leurs compétences et de leur posture.

La conception de la formation continue s'inscrit au sein de l'UFC dans la prise en compte des enjeux sociétaux et leurs impacts sur les pratiques de terrain. En mobilisant les expertises professionnelles et scientifiques, elle permet ainsi d'ouvrir de nouvelles perspectives d'actions et de positionnements.

10 LARESS

Les équipes de recherche du LaReSS ont été actives sur 35 recherches différentes en 2022.

Au niveau financier, en 2022, les produits de tiers obtenus dans le cadre tant des prestations de service (pilier 5) que de la recherche (pilier) 6 ont totalisé Frs 1'930'216.- (voir détails dans le tableau ci-dessous) et Frs 1'525'240.- provenant de la HES-SO.

Les Prestations de service	Frs 95'868.-
Innosuisse	Frs 78'340.-
FNS	Frs 1'244'439.-
Autres	Frs 6'230.-
Total	Frs 1'930'216.-

Le principal financeur est le FNS (13/35), derrière la HES-SO (8/35) et Innosuisse (8/35). Concernant ces derniers projets, la plupart sont financés dans le cadre de l'Innovation Booster « *Technology&Special Needs* », sous la responsabilité de la Fondation pour la recherche sur le handicap. Ces financements permettent notamment le développement de prototypes et concernent ainsi des projets avec une visée très appliquée. Il s'agit par exemple d'un [projet d'annuaire](#) recensant les prestations existantes en Suisse romande pour les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et leurs proches.

Si ces trois instances (FNS, HES-SO et Innosuisse) se retrouvaient déjà parmi les instances qui finançaient les recherches menées au LaReSS les années précédentes, on retrouve également de nouvelles instances, avec notamment [BRIDGE Proof of Concept](#) et la [Fondation Morgane Wilde](#), qui financent chacune un nouveau projet.

50 mandats de prestations ont par ailleurs été menés en 2022 (certains restant encore en cours en 2023), sous forme de développements et accompagnements de projets, d'évaluations ou d'enquêtes et d'analyse de données. Parmi ces mandats de prestations, on retrouve notamment les recherches mandatées menées par les deux adjoint-e-s scientifiques en charge de ce secteur ainsi que plusieurs mandats menés dans le cadre de l'Observatoire des précarités, par ex. l'évaluation de la phase pilote du [projet « Oasis Faites valoir vos droits ! »](#), sur mandat de l'Association régionale d'action sociale Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA).

Les mandats de prestation sont entendus au sens du pilier 6 (définition SEFRI, cf. document « Comptabilité analytique pour les hautes écoles spécialisées »).

En 2022, les membres du PER ont en outre réalisé 139 publications :

- 10 actes de conférences ;
- 42 articles dans des revues *peer review* ;
- 36 articles dans des revues professionnelles ;
- 14 chapitres de livres *peer review* ;
- 18 chapitres de livres professionnels ;
- 7 ouvrages destinés à un public professionnel ;
- 2 ouvrages scientifiques ;
- 4 rapports de recherche ;
- 6 autres types de publications.

Les membres du PER ont également donné 189 conférences, permettant des transferts des connaissances développées dans le cadre des projets menés au LaReSS et, plus largement, le partage de leurs expertises sur des enjeux sociaux et/ou sanitaires avec, par exemple, la conférence « *L'hébergement de demain : avec qui et pour qui ?* », donnée par Alexandre Lambelet dans le cadre du 1^{er} symposium de l'Association romande et tessinoise des directrices et directeurs d'établissements médico-sociaux (ARODEMS) « EMS 3.0: quels résidents ? Quels collaborateurs ? Quels dirigeants ? » à Lausanne.

11 MANIFESTATIONS ET RÉSEAUX DE COMPÉTENCES

La HETSL est un lieu de vie et de rencontres pour les étudiant-e-s, les professeur-e-s, les professionnel-le-s du travail social et de l'ergothérapie mais également pour un public plus large.

En ce qui concerne l'organisation d'événements et la transmission de savoirs, la HETSL a proposé quelque 46 manifestations en 2022, dont une trace est conservée à la rubrique www.hetsl.ch/evenements. Elle a notamment été heureuse d'accueillir la communauté des chercheur-e-s en didactique professionnelle, du 15 au 17 juin, pour la sixième édition du colloque international de l'association Recherches et pratiques en didactique professionnelle (RPDP). Du 6 au 9 septembre, la HETSL a aussi accueilli en ses murs le 20^e congrès de l'Association internationale des éducatrices et éducateurs sociaux (AIEJI), avec pour thème la temporalité dans l'action éducative.

Les quatre réseaux de compétences ont continué à jouer un rôle important au sein de la HETSL, en réunissant des expertises autour de thématiques spécifiques et en favorisant les synergies entre production de connaissances et transfert de celles-ci, que ce soit au niveau de la formation (initiale et continue) ou plus largement, du monde professionnel ou de la cité.

Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF)

www.hetsl.ch/avif

Occupation humaine et santé (OHS)

www.hetsl.ch/ohs

Genre et travail social (GeTS)

www.hetsl.ch/gets

Participation sociale des personnes avec troubles neurodéveloppementaux (Neurodev)

www.hetsl.ch/neurodev

En 2022, la HETSL a vu le lancement des activités de ses nouveaux cercles d'expertises avec la constitution de trois [pôles de développement](#) :

- Enfance, jeunesse et familles
- Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique
- Marché du travail, insertion et sécurité sociale

L'[observatoire des précarités](#) a de son côté vécu sa soirée de lancement le 12 mai.

12 BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS

Bilan (au 31 décembre)

	2021	2022
ACTIF		
Trésorerie	6 765 811	7 671 490
Réalisables	3 286 186	3 287 580
Actif immobilisé	8 061 216	7 690 250
TOTAL DE L'ACTIF	18 112 583	18 649 320
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	6 840 127	12 665 006
Capitaux étrangers à long terme ¹	9 527 980	4 212 767
Fonds de renouvellement	210 532	210 532
Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	1 384 434	1 453 943
Capital propre	80 000	80 000
Résultat de l'exercice	69 510	27 072
Soit Total Capitaux propres	1 744 476	1 771 547
TOTAL DU PASSIF	18 112 583	18 649 320

Compte de résultat (au 31 décembre)

	2021	2022
CHARGES		
Charges du personnel	25 736 034	26 673 569
Charges de fonctionnement	3 884 265	4 669 941
TOTAL DES CHARGES	29 620 299	31 343 510
PRODUITS		
Produits écolages Bachelor	1 271 924	1 322 336
Produits Unité formation continue	2 804 932	3 791 081
Produits LaReSS (Recherche - PS)	3 045 256	3 462 903
Produits autres	2 118 002	2 358 713
Total des Produits propres	9 240 114	10 935 033
Subvention HES-SO	16 432 873	16 638 526
Subvention cantonale ²	4 016 822	3 797 023
Total des Subventions	20 449 695	20 435 549
TOTAL DES PRODUITS	29 689 809	31 370 582
RESULTAT DE L'EXERCICE ³	69 510	27 072

¹ Y compris Fonds affectés.

² Subvention nette après prise en compte du résultat de l'exercice.

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 183
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 841 48 48
Téléfax +41 (0)21 841 48 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la
Fondation Haute école de travail social et
de la santé Lausanne - HET&SL
Lausanne



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HET&SL, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (ISA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'institution. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 14 avril 2023

BfB Fidam révision SA

Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Fabio Romano
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau des flux de trésorerie
- annexe



13 COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

Présentation et composition

Créée en 1964, la Haute école de travail social Lausanne est une fondation depuis 1986. La fondation a pour buts l'exploitation de l'école. Ses organes sont le Conseil de fondation, le bureau du Conseil de fondation et l'organe de contrôle.

Dans sa séance du 1^{er} décembre 2020, l'ancien Conseil de fondation a adopté à l'unanimité une modification de ses statuts pour officialiser le nouveau nom de la HES et adapter sa gouvernance. Dans ce cadre, le Conseil de fondation a souhaité clarifier son rôle et réduire le nombre de ses membres.

Le nouveau Conseil de fondation se compose en 2022 de sept personnes avec des compétences dans les domaines professionnel, académique, juridique, financier et de gestion. A l'occasion de la même séance, l'ancien Conseil de fondation a désigné à l'unanimité les membres du nouveau Conseil de fondation HETSL, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2021 :

Présidente :

Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère aux États (jusqu'au 31 décembre 2022)

Membres :

- Vincent Grandjean, ancien Chancelier de l'État de Vaud (Vice-Président jusqu'au 31 décembre 2022, Président a.i. dès le 1^{er} janvier 2023)
- Claude Meyer, ancien Chef du Service d'audit interne du CHUV et membre du Conseil de fondation EESP (trésorier) ;
- Daniel Oesch, Professeur de sociologie économique à l'Institut des sciences sociales de l'UNIL ;
- Elisabeth Ruey-Ray, membre du Comité de AORIS (OrTra santé social Vaud), Présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance, Vice-présidente de l'École supérieure en éducation de l'enfance (esede) ;
- Irène Schmidlin, avocate ;
- Jacques-André Schneider, avocat spécialisé en droit social, ancien chargé de cours et professeur titulaire UNIL, ancien expert auprès des Commissions de la santé et de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des États.

La HETSL se réjouit que ces personnalités riches et variées aient accepté de mettre leurs compétences au service de la mise en valeur des missions de la HETSL, de sa gestion et de son développement. Elle leur réitère ses plus chaleureux remerciements.